



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SC-18(05)

Autoriser l'exécution dans les environnements clos seulement

Juill. 2026



Sécurité des communications et des systèmes

System and Communications Protection

SC-18(05) – Autoriser l'exécution dans les environnements clos seulement (-E-)

Énoncés :

Permettre l'exécution de code mobile autorisé uniquement dans les environnements clos de machines virtuelles.

Responsable : Aucun

Discussion :

Permettre l'exécution de code mobile uniquement dans les environnements clos de machines virtuelles aide à prévenir l'introduction de code malveillant dans d'autres systèmes et composants de systèmes.